

Quartus digitalise le processus de vente immobilière grâce à la technologie de Legalife

Actualités > Logement Publié le 03/10/2017 à 10:48



Franck Dondainas, président fondateur de quartus © Michel Labelle

Le groupe **Quartus** et la start-up **Legalife** annoncent le lancement du premier programme immobilier neuf entièrement digitalisé. De la rédaction du contrat de réservation à la signature de l'acte de vente, l'acquéreur pourra accomplir l'ensemble des formalités d'acquisition de son appartement sur internet avec "une sécurité et une ergonomie maximale", promet le communiqué. La solution sera mise en œuvre sur un programme pilote de Quartus Villas Ô Retz, situé à Pornic, avant d'être étendu progressivement à l'ensemble des nouveaux programmes du groupe.

Développée par Legalife, la digitalisation du processus de vente immobilière permet au client de réserver son appartement en quelques minutes directement depuis le bureau de vente de Quartus ou en ligne chez lui sur le support de son choix : ordinateur, tablette ou smartphone. Le contrat de réservation, entièrement automatisé, est spécifique pour chaque programme immobilier. L'acquéreur est guidé tout au long du processus par des questions très simples jusqu'à la signature électronique qui a valeur légale. Une fois le lot réservé, l'acheteur a accès à un compte personnel contenant l'ensemble des documents de son dossier d'acquisition. Il peut consulter à tout moment le contrat et ses annexes (plan de masse, plan de l'appartement, plan du parking, etc.) et télécharger dans son espace personnel les différents documents à fournir au groupe Quartus et au notaire pour la signature de l'acte authentique de vente.

Quartus, de son côté, disposera d'un compte administrateur partagé avec le notaire du programme leur permettant de suivre l'avancement des dossiers et d'être notifié des actions à effectuer par chacune des parties prenantes. L'outil de suivi se mettra à jour automatiquement et en instantané en fonction des réponses apportées au questionnaire du contrat de réservation, des fichiers uploadés, des dates programmées, etc. Et cela jusqu'à la livraison du programme. "La digitalisation du processus de vente offre trois avantages notables : amélioration de l'expérience client, optimisation de la gestion pour Quartus et simplification des relations avec le notaire."

« Quartus franchit une nouvelle étape de son ambition de digitalisation avec le lancement de la réservation dématérialisée ainsi que la signature électronique. Ce programme pilote va nous permettre, dans la démarche permanente d'expérimentation que mène Quartus, de tester ce nouvel usage afin de simplifier et se sécuriser les démarches de nos clients », souligne **Franck Dondainas**, président-fondateur du groupe Quartus, et **Frédéric Toquin**, directeur digital. « La transformation numérique révolutionne la façon dont l'entreprise crée de la valeur, interagit avec ses clients et ses partenaires, et rivalise avec ses concurrents. Nous sommes confiants que ce sera également le cas dans le secteur de la promotion immobilière », ajoutent François Marill et **Thomas Rivoire**, co-fondateurs de Legalife.

Mots-clés : Franck Dondainas, François Marill, Frédéric Toquin, Legalife, Quartus, Thomas Rivoire, Villas Ô Retz, Innovation

Business Immo

Personnes citées

Thomas RIVOIRE

Co-fondateur
LEGALIFE

Franck DONDAINAS

Président fondateur
QUARTUS

Frédéric TOQUIN

Directeur des activités digitales
QUARTUS

Sociétés citées

LEGALIFE

PARIS

QUARTUS

PARIS